Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°4-2018

Le 20 mars 2018

Quand on veut fermer un service public, on commence par l'affaiblir !

L'hôpital de Sarlat n'échappe pas à cette stratégie qui vise le démantèlement de notre système de soins, qui a pourtant été l'un des plus performants par sa capacité à permettre à toute la population d'accéder à des soins de qualité sur l'ensemble des territoires.

Pourquoi aucun poste de gynéco-obstétricien n'est pourvu alors même que nous savons que des candidatures existent ? On continue de privilégier l'emploi intérimaire dont le coût plombe très lourdement le budget de l'hôpital.

Pourquoi les délais de consultations spécialisées et de programmation d'interventions chirurgicales continuent-ils d'être aussi longs, et donc source de découragement pour les patients qui renoncent alors aux soins… ?

Pourquoi de plus en plus d'interventions ambulatoires continuent-elles d'être réalisées à Périgueux et non sur le site de Sarlat ?

On nous dit qu'il faut défendre la ruralité, mais que penser des transferts héliportés actuels, indispensables aux situations d'urgence vitale.

En effet, on sait

-- que l'hélico, partant de Sarlat, doit s'arrêter en Gironde pour se ravitailler en kérosène avant d'arriver au CHU de Bordeaux (soit près de 20 minutes perdues supplémentaires) ;

-- qu'il ne peut pas transporter de patients au-delà d'un certain poids ;

-- qu'il est resté bloqué plus de 90 heures pour des raisons de pannes techniques (en septembre dernier) …

autant d'exemples qui démontrent que tout n'est pas mis en œuvre pour optimiser et sécuriser ce mode de transport sanitaire, incontournable en zone rurale.

Concernant les EHPAD de notre secteur, le taux d'encadrement soignant demeure toujours aussi bas (inférieur à 1).

Dans le rapport présenté par la députée de la 4e circonscription,

-- les ratios sont présentés en incluant les emplois aidés … qui pourtant viennent d'être supprimés ;

-- la prise en charge de certains actes (distribution de médicaments) par des personnels non qualifiés pour cette tâche (aides soignants et non infirmières) est proposée ;

-- la mobilité des personnels (une infirmière de nuit pourrait travailler dans différents établissements…) est encouragée…

autant de propositions qui visent à faire plus avec moins de moyens humains, moins qualifiés -- au détriment de la sécurité des soins et du bien-être des patients et résidents concernés.

Le 22 mars, le comité de défense de l'hôpital de Sarlat soutient les personnels en lutte et les revendications pour un service public de santé et de proximité. À Sarlat, manifestation à 17h15 devant la poste

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr, ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacrampette, chemin de la Gendonnie, 24200 Sarlat
Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins